



PHOTO : V. CORRE

dépendra la conformité de la réalisation avec le projet initial qui est rappelons-le le fruit d'une réflexion approfondie où chaque proposition a sa raison d'être et son importance.

Par Viviane Corre
CPC Ille-et-Vilaine,

Vidéo et brochure « Faire la cour autrement »
A.C.V.E. - 21, chemin des Ormes,
35000 Rennes.

MAINTENANCE

Le problème de la maintenance est à envisager dès l'élaboration du projet.

L'entretien est du ressort de la municipalité, propriétaire des installations fixées au sol de l'école. Le directeur pourra se doter d'un cahier de maintenance et de sécurité sur lequel seront consignés dès leur apparition :

- les dégradations repérées,
- les problèmes de sécurité relevés.

Le Maire sera informé des travaux à effectuer par lettre. Une copie de ce courrier sera adressée à l'Inspecteur de l'Education Nationale de la Circonscription.

Dans l'attente des réparations et s'il le juge nécessaire le Directeur pourra interdire l'accès ou l'utilisation des jeux de manière temporaire considérant menacée l'intégrité physique des enfants.

Les espaces de jeu à l'école doivent être source de plaisir et d'épanouissement physique, moral et social pour les enfants qui les fréquentent.

Le respect des recommandations inspirées par les normes AFNOR (1) et les circulaires ministérielles de l'Education Nationale doivent conforter le dynamisme des équipes d'école et municipales et la sérénité des parents en les sécurisant.

Par Monique Poindessault
CPD Poitiers.

(1) Les normes AFNOR sur les aménagements seront publiées dans le n° 68 d'EPS1.

« C'EST AU PIED DU MUR QU'ON VOIT LE MAÇON »

Notre école rurale, composée de deux classes de la maternelle au CM2 décide d'aménager un mur d'escalade. Elle obtient dans le cadre d'un P.A.E. un budget de trois mille francs.

Les élèves du CE-CM sont associés au projet qui privilégie la mise en place d'une démarche d'éveil de type technologique. Ils acquièrent et maîtrisent de nouvelles notions, vivent une aventure pluri et interdisciplinaire qui développe leur prise de responsabilité.

En voici les grandes étapes :

• Pour réaliser le mur, il faut :

Consacrer le premier moment de travail à établir la liste du matériel nécessaire. Les élèves cherchent à valider leurs hypothèses en consultant des films comme des catalogues.

• Etablir un cahier des charges

« Mur d'escalade sur le mur pignon destiné à des enfants de 5 à 12 ans. Les prises seront en bois aux tailles et à la place déterminée par la classe. Le mur sera prêt en mai-juin pour utilisation ».

• Caractériser les prises (nombre, taille, place)

Pour répondre à ce problème, les enfants décident de réaliser un plan (prise des mesures, vérification avec un géomètre, choix de l'échelle...). Les prises sont choisies suivant trois tailles. L'emplacement de chacune est étudié pour favoriser l'utilisation optimum du mur.

• Construire les voies

Les élèves fixent le nombre : trois ; l'orientation : une horizontale, deux verticales (l'une facile, l'autre difficile). Ils testent leurs propositions sur une projection de la verticale du mur au sol (le cordeau).

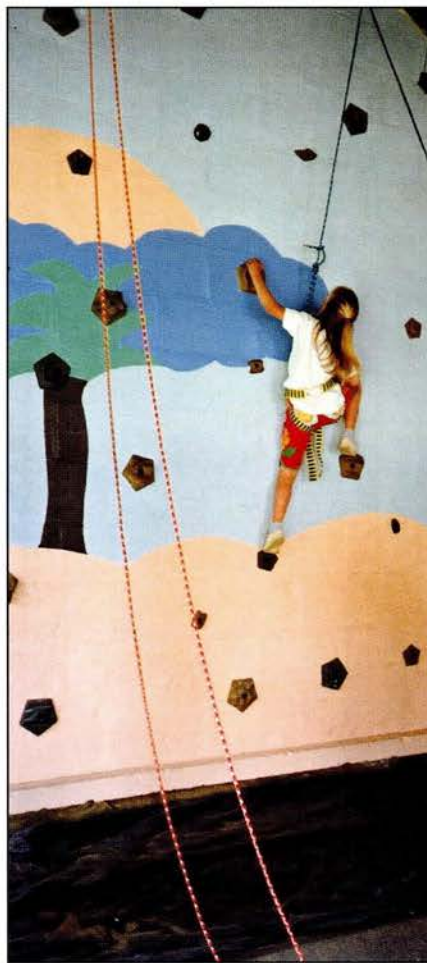


PHOTO : B. MENU

Les options sont conservées dans un tableau à double entrée avec abscisse et ordonnée et figurent dans la légende du plan.

• Acheter les prises

C'est le moment d'établir des devis comparatifs en fonction du nombre de prises et de leurs tailles.

• Poser les prises

A partir de la lecture du plan et de sa légende, un père d'élève installe les prises.

• Tester la solidité

• A suivre

La directrice déposera un autre P.A.E. pour acheter cordes, cuissards, mousquetons et descendeurs.

En attendant, on commence la décoration du mur d'escalade. Mais ceci est une autre histoire.

Bénédicte Menu
Institutrice,

Les élèves de la classe de CE-CM.

Anne Quemener

Directrice de l'école primaire

de la Malmaison.

Lucien Perez

CPC de la circonscription.

Sur une idée de Rémi Alluchon,
Instituteur à Froidmont dans l'Aisne.

